

Des actions françaises pour...

La jeunesse (expositions, conférences, ...)

Le Climat (simulations, expositions interactives, rencontres avec les parties prenantes,...)

Les Pays et territoires d'Outre-Mer (Journée de l'Europe, formations, web-documentaires,...)

Chaque mois une nouvelle thématique

Janvier : L'Europe dans le monde

Février : L'éducation

Mars : Femmes et filles

Avril : Santé

Mai : Paix et sécurité

Juin : Développement durable

Juillet : Jeunesse et enfants

Août : Aide humanitaire

Septembre : Démographie et migration

Octobre : Sécurité alimentaire

Novembre : Développement durable

Décembre : Droits de l'Homme

Dates à retenir

9 janvier : cérémonie d'ouverture à Riga

2 mars : Conférence européenne sur le genre à Riga

Juin : Journées européennes du développement à Bruxelles

Décembre: Conférence des parties sur le Climat à Paris



2015
Année européenne
pour le développement

Contact et informations

Secrétariat Général des Affaires Européennes

66-68 rue de Bellechasse, 75007 Paris

Téléphones : 01 44 87 10 95 / 10 47

Courriels : marianne.escurat@sgae.gouv.fr ,
lara.deger@sgae.gouv.fr



Notre monde. Notre dignité. Notre avenir.

Partenaires



A l'aube d'un nouveau cadre pour le développement et alors que les Objectifs du Millénaire pour le développement arrivent à leur terme, l'Union européenne a dédié, pour la première fois depuis 30 ans, une année européenne à une politique extérieure de l'Union : la politique d'aide au développement et de coopération.



2015
Année européenne
pour le développement



Objectifs de l'AED

Informers les citoyens sur la politique européenne de développement en soulignant les résultats que l'Union, agissant de concert avec les États-membres, a obtenus en tant qu'acteur international (l'UE est le premier bailleur mondial d'aide publique au développement) et les efforts continus de l'UE et des États-membres dans la définition de politiques toujours plus ambitieuses.

Favoriser la participation directe, la pensée critique et l'intérêt actif des citoyens de l'Union et les parties prenantes dans la coopération au développement nécessitant une implication réelle de la société civile dans le cadre de cette année européenne.

Sensibiliser aux avantages mutuels de la coopération au développement de l'UE, parvenir à une compréhension plus large de la cohérence des politiques pour le développement (y compris son rapport avec les problématiques migratoires, qui est une constante de l'approche française) et favoriser un sentiment de responsabilité, de solidarité et de possibilités dans un monde toujours plus interdépendant.

Stratégie de communication de la France

La France veut accompagner ce grand mouvement pour le développement et mettre en valeur les initiatives de chacun pour éradiquer la pauvreté dans le monde.

La France s'appuiera sur une communication positive, consistant à valoriser l'aide au développement comme un facteur de progrès et de réussite mutuels. Cette stratégie vise par ailleurs à favoriser la participation directe, la pensée critique et l'intérêt actif des citoyens de l'Union et des parties prenantes dans la coopération au développement à travers des projets reposant sur une implication concrète de la société civile dans le cadre de cette année européenne.



Ouverture aux parties prenantes

Cette année 2015 sera pour l'ensemble des parties prenantes (institutions, entreprises, banques, société civile, ONG,...) une occasion unique de dialoguer ensemble et avec les citoyens. L'année européenne du développement constituera une occasion renouvelée de travailler avec les ministères et les opérateurs et de créer des synergies nouvelles. Elle permettra d'une part d'offrir plus de visibilité à la politique de développement sur la scène européenne et, d'autre part, de mettre en exergue et communiquer sur les engagements et les actions françaises en ce domaine.

notre monde
notre dignité
notre avenir

Mise en œuvre de l'agenda international post 2015

L'Année européenne pour le développement sera également marquée par un temps fort : l'adoption de l'agenda international post 2015 en septembre 2015. La France est pleinement engagée dans le processus de négociation de cet agenda à Bruxelles et New-York et souhaite impliquer la société civile en amont. Elle fera par conséquent du post 2015 un élément central de sa stratégie de communication pour l'Année européenne pour le développement. Cet agenda ne sera légitime que s'il est défini de concert avec la société civile, que s'il nait d'une conception collective.

L'Année européenne sera l'occasion de rassembler les citoyens autour des thématiques importantes soutenues par la France : l'égalité entre les femmes et les hommes, la protection sociale et la santé, les droits sexuels et reproductifs, le soutien à la gouvernance et à la Paix. Enfin, le climat : l'agenda post 2015 ne pourra faire l'économie d'une intégration visible et concrète du dérèglement climatique.